



Carcans, le 8 février 2013

Association de défense des intérêts des usagers du
Service public d'incendie et de secours de la Gironde

Monsieur Michel DELPUECH
Préfet de la Gironde et de la Région Aquitaine
Préfecture de la Gironde
2, Esplanade Charles de Gaulle
CS 41397
33077 BORDEAUX CEDEX

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de solliciter votre soutien et votre arbitrage face à un événement récent, que je qualifierais de dysfonctionnement, subi par notre association au travers de son représentant Monsieur Guy PEYRE.

En effet, ce dernier, sur invitation du syndicat CGT/SDIS33, qui l'a désigné comme expert dans le cadre de la présentation du projet de SDACR pour le département de la Gironde, devait participer à la séance du comité technique paritaire fixée le jeudi 31 janvier 2013.

Cette réunion était pour notre association d'une grande importance suite aux différents courriers échangés avec votre prédécesseur qui avait sollicité notre concours, afin d'apporter des éléments d'appréciation et des propositions, en vue de définir la posture opérationnelle des services d'incendie et de secours de la Gironde dans le projet du SDACR, en particulier pour les territoires ruraux.

Il fut malheureusement impossible à M. Guy PEYRE d'assister à cette réunion, M. Alain DAVID, Président du Conseil d'Administration du SDIS, ainsi que le Colonel DECELLIERES, Directeur Départemental, ayant opposé un refus unanime à la CGT/SDIS33 d'être accompagnée d'un expert, au regard d'un soi-disant non-respect du délai d'inscription, cet argument étant quelque peu fallacieux compte tenu de l'ordre du jour de cette réunion.

Outre le fait que des précédents ont eu lieu avec d'autres organisations syndicales accompagnées d'experts, ces derniers n'ayant jamais été rejetés pour cause de délai tardif, nous jugeons ce refus d'accepter la présence de M. Guy PEYRE, Vice-président de notre association, Adjoint au Maire de Saint-Laurent-Médoc, en charge entre-autres délégations de la Sécurité, et Officier supérieur des sapeurs-pompiers à la retraite, comme une incorrection caractérisée et pour notre association, il s'agit bien là d'une discrimination délibérée de la part des représentants du SDIS de la Gironde.

Nous sommes évidemment très déçus par ce déni de démocratie qui nous amène à vous demander comment nous pourrions contribuer à l'élaboration du SDACR, afin de répondre à nos engagements, suite à la sollicitation de vos services, en sachant que nos réflexions et propositions sont l'expression et les inquiétudes légitimes des populations rurales.

En espérant que vous trouverez la réponse adaptée à cette situation que nous déplorons, nous restons à votre disposition pour vous apporter tous les éléments concernant notre travail sur ce dossier.

Veillez croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

*Jean-Francis SEGUY,
Président de Gironde Vigilante*



Copies à :

- *Monsieur le Président du Conseil d'Administration du SDIS*
- *Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil d'Administration du SDIS*
- *M. le colonel Decellières, Directeur du SDIS*
- *Monsieur le Président du Conseil Général*
- *Association des Maires de la Gironde*

 Jean-Francis SEGUY, Président de GV : 06 66 46 10 91

 Christiane AUCANT, Secrétaire de GV : 06 42 39 84 51

Notre Site : girondevigilante.canalblog.com

Courriel : girondevigilante@gmail.com